

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

EN DIRECT DE LA CLASSE

EDUCATION ET CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CONSTRUIRE UNE MAQUETTE DE FUNICULAIRE, UN PROJET PÉDAGOGIQUE DE CYCLE 3 QUI A OBTENU UN « PRIX LA MAIN À LA PÂTE 2008 »...

La remise des prix *La main à la pâte* s'est déroulée le 3 février dernier à l'Académie des sciences à Paris en présence de Georges Charpak, Prix Nobel de physique. Sept dossiers ont été distingués dont celui de la classe CM2 de l'école Bregille Plateau à Besançon (les élèves sont aujourd'hui au collège).



Félicitations aux élèves et à M. Mêlon, leur maître.

Le point de départ de ce projet est double : d'une part, l'étude des modes de déplacements collectifs et économes en énergie, d'autre part, l'environnement tout proche de l'école avec l'ancien funiculaire de Bregille. Celui-ci a circulé du début du XXe siècle jusqu'à 1984.

De cet élément de la vie du quartier, la classe de M. Mêlon en a tiré une approche pluridisciplinaire : le sujet a été l'occasion de travailler dans les domaines des arts plastiques, de l'histoire, des sciences et des technologies, de la maîtrise de la langue...

Le projet a été décliné en huit

séquences pédagogiques donnant lieu à trente séances réparties au cours de l'année scolaire.

Les élèves se sont posé toutes sortes de questions : Qu'est-ce qu'un funiculaire ? A quoi sert-il ? Comment fonctionne-t-il ? Comment soulever des choses lourdes ? Ces questions les ont conduits à travailler de nombreuses notions de science : les engrenages, l'équilibre, les forces, la masse...

Construire une « colline » légère et transportable, construire des wagons dont le plancher est horizontal, tracter et guider les wagons, entraîner le câble tracteur par une manivelle, rembobiner le câble tracteur sans que celui-ci ne glisse sont autant de problèmes techniques à résoudre qui ont été l'occasion d'étudier les leviers, les poulies, de mener des recherches documentaires, d'expérimenter, de dessiner, de représenter, de schématiser... Leurs cahiers d'expériences conservent la trace des essais, des erreurs, des progressions réalisées en application de la démarche scientifique.

Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation au développement durable et aux moyens de transport collectifs économes en énergie fossile. Les élèves visitent le funiculaire désaffecté de Bregille, recueillent les témoignages d'anciens utilisateurs du funiculaire, débattent de l'intérêt d'une remise en service de ce mode de transport. C'est alors qu'ils décident de construire une maquette de funiculaire et de la présenter à la maison de quartier lors de l'exposition «*Bregille dans le futur*» dans le but de convaincre la population du quartier de l'intérêt de remettre en service un nouveau funiculaire.

Le descriptif complet du projet pédagogique assorti de photographies est publié dans son intégralité sur le site http://lamap.inrp.fr/?Page_Id=1354



DANS CE NUMÉRO :

EN DIRECT DE LA CLASSE

- Education et culture scientifique et technique à l'école Bregille Plateau à Besançon... 1

VIE SCOLAIRE

- Grève : négociation préalable à tout préavis... 2
- Préparation de la rentrée scolaire 2009 dans les écoles et les collèges... 3
- Dérogation à la carte scolaire, rentrée 2009... 3
- Renouvellement des DDEN en cours... 3
- Le règlement départemental en ligne...(en marge p. 2)

RESSOURCES ÉDUCATIVES

- Semaine des chorales à la Citadelle... 3
- Semaine du développement durable... 3
- Lancement du concours 2009 des écoles fleuries... 3

INFOS DES PERSONNELS

- Mouvement 1er degré : changement de département des PE stagiaires, congé de formation, ineat-exeat, 4
- Formation : conférences, ateliers...

VIENT DE PARAÎTRE (EN PARGE)

- Le livret scolaire de l'école
- Publication A l'école de la forêt

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'Éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

VIE SCOLAIRE

NÉGOCIATION PRÉALABLE AU DÉPÔT D'UN PRÉAVIS DE GRÈVE

Avant tout dépôt de préavis d'une grève, une négociation préalable doit s'établir entre les autorités administratives et les organisations syndicales, au niveau national, académique ou départemental selon l'espace visé par la grève. Le relevé de conclusions signé par les parties doit être ensuite porté à la connaissance des enseignants.

Les deux premières négociations ont eu lieu à l'Inspection acadé-

mique les 19 et 22 janvier 2009 pour les grèves du 27 janvier et du 3 février entre le syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles (SNUIPP) de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et l'Inspecteur d'Académie du Doubs.

Le relevé des conclusions de chacune d'elle est en ligne sur le site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques fonctionnement de

l'école/ Instances réglementaires / préavis de grève).

(Référence réglementaire : Décret n°2008-1246 du 1^{er} décembre 2008 relatif aux règles d'organisation et de déroulement de la négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève prévue aux articles L.133-2 et L.133.11 du code de l'éducation publié au Journal officiel du 2 décembre 2008).

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LE DOUBS – LES MOYENS POUR LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES DU DOUBS

À l'issue des différentes concertations, audiences avec les élus, les parents d'élèves, les enseignants, ainsi que les instances réglementaires, l'Inspecteur d'Académie a réparti les moyens des écoles et des collèges du Doubs pour la prochaine rentrée scolaire, en tenant compte des prévisions d'effectifs validés par le ministère et de la dotation attribuée au département (deux postes d'enseignants supplémentaires) d'une part, mais aussi des situations spécifiques de chaque école ou établissement d'autre part.

Le redéploiement des moyens conduit à l'attribution de 2 postes budgétaires au titre de l'évolution démographique, à la suppression de 4 postes budgétaires au titre des chargés de mission et mis à disposition (17% des maîtres ne sont pas en service dans les classes), à la suppression de 14 postes au titre des RASED (réseaux d'aides des élèves en difficulté) et à l'affectation en surnuméraire de 14 postes E ou G dans les écoles les plus en difficulté.

La carte scolaire pour la rentrée se définit comme suit :

- Total des fermetures : 27,75 postes.
- Total des ouvertures : 29,75 postes dont 1 ouverture à suivre

à la rentrée, 3 postes pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés, 2,25 postes pour l'amélioration des décharges de direction et 3,25 postes réservés pour les besoins de la rentrée.

- Autres situations : fusion des écoles de Grand Combe Chateleu, création de 5 écoles intercommunales, blocage de trois postes jusqu'à la rentrée scolaire en attente du nombre effectif d'élèves scolarisés à la rentrée.

La politique départementale définie dans le cadre du projet départemental s'inscrit dans la continuité, avec :

- le souci qu'il n'y ait pas en moyenne dans l'école plus de 27 élèves par classe en élémentaire et plus de 30 élèves inscrits en maternelle (à partir de 3 ans).
- dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire, le maintien de 25 élèves inscrits en maternelle et de 22 en élémentaire (2ans compris).
- la poursuite de la politique d'accompagnement dans la scolarisation des élèves présentant un handicap.

Pour une meilleure organisation de la rentrée, il ne sera pas procédé à des fermetures de classe sur constat en septembre ; les

situations des postes " bloqués " ou " à suivre " en élémentaire, pourront être examinées en juin.

L'évolution des petits regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) vers des regroupements en écoles intercommunales amène de nouvelles décharges de direction. Les missions croissantes des directeurs appellent également à revoir les seuils de décharge de direction (écoles à 9 et à 13 classes).

Concernant la préparation de la rentrée dans les collèges, la dotation départementale a été présentée au CTPD le 10 février et au CDEN le 12. La répartition des moyens entre les collèges sera discutée avec les chefs d'établissement et dans les instances réglementaires en mars : groupe collège le 12 mars, CTPD le 17, CTPA le 19.

L'Inspecteur d'Académie a présenté ses décisions à la presse le 5 février dernier, à l'issue du CDEN. Le dossier de presse est en ligne sur le site de l'IA <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Actualités/Info-com/Presse).

— Pour le 1er degré, Division des moyens, ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr et pour le 2nd degré, Division de l'organisation scolaire, ce.dos.ia25@ac-besancon.fr.

Le livret scolaire de l'école primaire



Outil de suivi des élèves, de dialogue avec les parents et de bilan, il couvre les trois cycles de l'école primaire. Conforme aux programmes 2008, il intègre les dispositifs d'aide et de soutien et comporte les paliers 1 et 2 du socle commun. En vente dans les librairies du réseau S C E R E N - C N D P (Référence : 45000C37)

Le règlement départemental dans les écoles publiques réactualisé

est en ligne sur le site Internet de l'inspection académique du Doubs <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Fonctionnement de l'école / informations pratiques).

DÉROGATIONS À LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE

A la rentrée scolaire 2009, les familles pourront inscrire leurs enfants dans un établissement hors de leur secteur, dans la limite des capacités d'accueil des établissements et après accueil des élèves du secteur.

Lorsque l'établissement ne peut répondre favorablement, l'examen des dossiers reposera sur des critères prioritaires.

Pour pouvoir bénéficier de l'accès à un établissement autre

que celui du secteur de résidence, il est nécessaire d'en faire la demande à l'aide du formulaire en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>.

Les demandes de dérogation de secteur devront parvenir au service de l'Inspection académique du Doubs avant le 26 mai 2009. Elles seront étudiées par une commission départementale qui se réunira le 5 juin 2009.

Les élèves ayant obtenu une

dérogation au titre des années précédentes verront leur dérogation reconduite automatiquement.

Cette mesure s'applique aux collèges. Par ailleurs, une circulaire académique explicitera prochainement les modalités de dérogation en lycées.

___ Dossier suivi par la Division des élèves, tél. 03 81 65 48 73 ce.de.ia25@ac-besancon.fr.

LE RENOUVELLEMENT DES DDEN EST EN COURS !

De nouveaux délégués départementaux seront désignés par l'Inspecteur d'Académie, pour un mandat de 4 années, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale (CDEN) en septembre prochain.

Le DDEN dont la mission officielle est régie par textes et décrets exerce sa fonction à titre individuel et bénévole. Elle est d'incitation, coordination, médiation auprès des maîtres, parents d'élèves, élus, notamment dans le cadre du Conseil d'école dont il est membre de droit. Le DDEN porte une attention particulière aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école dans un rôle consultatif mais surtout opérationnel, concernant la sécurité, l'hygiène,

la restauration, l'assiduité, l'état des locaux, du matériel scolaire, des transports, activités péri-scolaires... Il peut donner son avis sur les projets de construction, d'aménagement, d'équipement ou d'utilisation des locaux scolaires pendant le temps scolaire ou péri-scolaire. Chaque délégué est affecté à une ou plusieurs écoles (RPI) dans le cadre de sa délégation. Le mandat est renouvelable et toujours révocable.

N'étant pas usager, hors du champ syndical, catégoriel ou politique, l'indépendance du DDEN est une garantie de sa crédibilité. Le DDEN en tous domaines, prend en compte le seul intérêt de l'enfant. Ses actions ne peuvent être menées à

bien que si elles sont conduites en harmonie avec les enseignants, les parents et les élus.

Il dépend d'une délégation dans une circonscription d'inspection (IEN). Les délégations sont réunies en délégation départementale organisée en union départementale, structure associative ayant un rôle statutaire permettant son fonctionnement et la liaison avec les délégués, dont le siège social est à l'inspection académique. L'union départementale anime par ailleurs des projets éducatifs, tel le concours des écoles fleuries (voir le concours 2009).

Contact : d d e n - doubs@wanadoo.fr, la présidente, Mme Rondeau, tél. 03 81 55 11 77

RESSOURCES ÉDUCATIVES

« **Semaine des chorales à la citadelle** » : **présentation du projet le 12 mars 2009 au Pôle Arts départemental**

Cette année encore, il s'agira pour le service d'animation et de communication de la Citadelle de Besançon de proposer aux classes d'écoles primaires et de collèges une rencontre des chorales scolaires (primaires et secondaires) dans l'enceinte Vauban durant toute la semaine

précédant la Fête de la musique soit entre le lundi 15 et le dimanche 21 Juin 2009.

Les objectifs du projet : amener les enfants à participer à un événement musical symboliquement fort (la Fête de la musique) dans un lieu patrimonial d'exception, valoriser le travail des chorales scolaires, inscrire l'école comme acteur de la Cité, permettre la rencontre des publics des collèges et des écoles.

La manifestation musicale consistera à présenter 4 à 5 chants au choix + 3 à 4 chants communs à tous les élèves (collège + écoles) avec peut-être la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Besançon.

Rendez-vous le 19 mars à 18h à l'école Brossolette à Besançon, Pôle Arts. Pour plus d'informations, Sélim Khelifa, conseiller pédagogique, tél. 03 81 85 07 92 jacques.khelifa@ac-besancon.fr

AGENDA

- **Semaine d'éducation contre le racisme, du 16 au 21 mars 2009**, avec un temps fort, le 21 mars décrétée par l'ONU, "Journée internationale de lutte contre le racisme". Pour en savoir plus : <http://semaines.cidem.org/>.
- **La 20e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, du 23 au 28 mars 2009**. Pour en savoir plus : <http://www.clemi.org/fr> et <http://crdp2.ac-besancon.fr/clemi>.

- **Concours national de la résistance et de la déportation 2009** – épreuves individuelles sur table le 23 mars 2009. Retours des copies et des dossiers à retourner à l'IA le 31 mars 2009. BO n°19 du 8 mai 2008. Présentation du concours sur le site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>.

VIENT DE PARAÎTRE

Le dernier numéro (n°19) « **1,2,3, nous irons au bois...** », bulletin de liaison du Groupe d'initiatives comtoises pour l'éducation forestière, 4 pages. (publication régionale).

Au sommaire :

- Le projet de l'école de Relans dans le Jura,
- Classer les animaux au quotidien,
- A l'école de la forêt, comment ça marche ?

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Semaine du développement durable, du 1er au 7 avril 2009 sur le thème de la consommation durable.

Ce grand rendez-vous avec les citoyens, petits et grands, a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux majeurs du développement durable et de leur permettre d'agir concrètement en faveur de celui-ci. Le slogan de cette 7^{ème} édition " Passez au durable : ça marche ! " vise à nous inciter tous à adopter des modes de consommation, de production et de vie respectueux de notre environnement. Les établissements scolaires sont invités à s'y associer en déposant un projet s'inscrivant dans l'éducation à

l'environnement (EEDD). Règlement et inscription en ligne sur le site <http://www.franche-comte.ecologie.gouv.fr> (rubrique " à la une "). Dépôt des projets jusqu'au 31 mars 2009 auprès de Max André, coordonnateur pour l'éducation à l'environnement, tél : 03 81 46 94 80 et de Mme Callier-Benest, Direction de l'environnement, tél. 03 81 61 53 25 - chantal.callier-benest@de.gouv.fr

Écoles fleuries : l'édition 2009 du concours est lancée

Le jardinage à l'école est une activité qui offre de nombreuses situations d'apprentissage dans différentes disciplines : sciences,

mathématiques, maîtrise de la langue... et qui permet d'aborder de nombreuses notions, telles que l'espace et le temps, le cycle de vie, la nutrition... En outre, tout projet favorise et développe l'autonomie, la solidarité et le respect de l'autre, des valeurs de citoyenneté.

Le concours est présenté sur le site <http://www.dden-fed.org> des délégués de l'Éducation nationale ou sur <http://www.occe.coop/federation/>, le site de l'Office central de la coopération à l'école. Renseignements et inscriptions auprès de la présidente des DDEN, tél. 03.81.55.11.77 ou à dden-doubs@wanadoo.fr

INFOS DES PERSONNELS

Mouvement 1er degré rentrée scolaire 2009

Circulaires et formulaires de demande en ligne sur le site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Actualités/Agenda des personnels).

Professeurs des écoles stagiaires de l'Académie— changement de département : demandes jusqu'au 16 mars prochain. Concernant les modalités, se reporter à la circulaire départementale du 23 février 2009.

Congé de formation professionnelle : retour des dossiers jusqu'au 30 mars 2009.

Liste d'aptitude au corps de professeur des écoles : demande d'inscription jusqu'au 30 mars 2009.

Mutation des enseignants par Ineat / exeat non compensés : dépôt des dossiers jusqu'au 28 avril 2009.

Formation

Prochaines rencontres AGEEM : poursuite du travail sur les imagiers les 16 mars et 4 juin 2009 à l'école Helvétie. Contact AGEEM, tél. 03 81 50 01 50.

Les prochains conférences de la petite enfance,

- *Paternité et migration* à la maison de quartier de Velotte Besançon, le 17 mars (20h30).
- *Les droits et devoirs des grands-parents*, Maison de la famille au 12 rue de la famille Besançon, le 7 avril 2009 (20h30).

L'adolescent dans la famille fissurée ou recomposée : prochaine conférence à l'IUFM : mercredi 18 mars 2009 (14h).

Création numérique : prochain atelier « After » au CRDP le 6 avril 2009. Présentation en ligne sur <http://crdp.ac-besancon.fr>.

« Danse à l'école » — **Rencontre atelier** autour de la chorégraphe Nathalie Pernet, 1er

avril 2009 à l'Arche de Béthoncourt. Inscriptions jusqu'au 20 mars 2009 auprès de Dominique Vernet, tél. 06 81 67 69 59— dominique.vernet@ac-besancon.fr

Education au cinéma et à l'image - Conférence autour du documentaire de Luis Bunuel "Terre sans pain" ou la représentation du réel au cinéma. Intervention de Florence Coronel dans le cadre des Rencontres Cinéma et Jeunesse consacrées cette année à la conquête des droits de l'enfant. Rendez-vous le 25 mars, de 14 à 17h au CDDP à Montbéliard, Portes du Jura, Pôle universitaire.

« **Changer l'école avec les enseignants** », thème des 2^{èmes} assises de la pédagogie organisées le 21 mars prochain à Paris (lycée Balzac). Inscriptions sur le site <http://www.cahiers-pedagogiques.com>.

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79
Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

Paru au BO

« *L'école agit ! Pour le développement durable* » - Encart du BO n°10 du 5 mars 2009. En ligne sur <http://www.education.gouv.fr>